

<u>Compte rendu de Conseil d'école n°2 :</u> <u>Le Vendredi 3 février 2023</u>

Personnes présentes :

- Les enseignantes : Mme BELLIARDO, Mme DUBESSET, Mme BEULAIGNE, Mme FORESTIER, Mme HERVIER, Mme PUJOL, et Mme NOLTING
- Mr RAOUL Yann : animateur sportif
- Les représentants de parents : Mr FAURE, Mr CHOBERT, Mmes BOUROUAHA , ROCHE, DUBOST et
- Les représentants de la mairie : MR AGUIAR, MME MENARD Odile.
- Excusés : Mr Montal IEN, DDEN

Un point sur l'école :

a- Les effectifs :

Aujourd'hui, il y a : 163 élèves.

TPS : 4

PS : 20

MS : 10

GS : 12+ 10 =22

CP : 13+ 9= 22

CE1 : 13

CE2 : 10 + 12= 22

CM1 : 23

CM2 : 23

Nous avons eu 2 arrivées récemment et 2 à venir au retour des vacances de février. 1 départ.

Comme l'année précédente, les nouvelles inscriptions se dérouleront mi avril à mi mai 2023.

Une matinée portes ouvertes se passera le samedi 10 juin 2023 de 10h à 12h.

Attention, l'inspection nous a alerté, concernant dans les années à venir, d'une surveillance des effectifs pour faire partie des fermetures de postes.

b- Réglementation/ administration :

- **Procédure de redoublement ou de passage anticipé.** Toute procédure de redoublement doit être exceptionnelle et justifiée.

Le maintien est Interdit en maternelle sauf si cela est notifié par la MDPH pour un élève en situation de handicap.

Toute proposition doit être faite au préalable à l'IEN puis aux représentants légaux. Celui-ci doit parvenir à l'IEN avant le 7 avril pour une notification aux parents après le 10 avril. Il ne peut y avoir qu'un seul maintien ou passage anticipé en élémentaire.

- Actuellement nous procédons à des ESS ou des équipes éducatives pour poursuivre les aides aux enfants qui en ont besoin, que ce soit des aides pédagogiques avec la mise en place de différenciation pédagogique et/ou l'intervention du RASED, ou que ce soit des aides plus importantes avec des demandes d'AVESH, des partenariats avec la MDPH, le CMP ou le SESSAD.
- **Les CP ont passé des évaluations** en français et maths. Les résultats ont été communiqués aux parents.
- **Les Gs auront leur visite médicale** avec le docteur Banvillet entre le 6 mars et le 10 mars. Ces rendez-vous se font accompagnés des parents, à la demande du médecin. Sinon tous les enfants auront un examen visuel et auditif.
- Concernant les départs en 6^{ème} de nos cm2, les premiers documents seront donnés aux parents à partir du mois de mars 2023. Cela commencera par le volet 1 où on vérifie l'identité et l'adresse puis le volet 2 avec le choix des options et enfin ils recevront en juin les documents d'inscription de leur enfant pour le collège de secteur.
Pour le moment notre collège de secteur reste Constantin Weyer.
- Les enseignantes et le personnel périscolaire finalise le projet d'école.

c- La coopérative scolaire :

Au jour du Conseil d'école, il y a 2376,17 euros sur le compte de l'école.

d- Les activités faites :

- Vente des calendriers de l'école.
- Exercice alerte intrusion en novembre, cela a duré une heure. Tout s'est bien déroulé.
- Alerte incendie hier jeudi 02/02.
- La piscine pour les classes de Cp/ce2 et ce1/ce2 à la piscine de Cusset, et pour les Cm1/cm2 à Bellerive sur Allier.
- Interventions des infirmiers stagiaires sur les thèmes des écrans, sommeil, alimentation...
- Bibliothèque avec Myriam dès la GS.
- Intervention dans les classes de maternelle de Mme Moulin pour raconter des histoires aux petits.
- Intervention de Mme Blanchard pour des ateliers de massages à 2 ou seul en classe de CM1/CM2.
- Participation au forum de l'alimentation à Cusset : spectacle + ateliers. Du CE2 au Cm2.
- Participation aux spectacles Tintamarre pour le cycle 2.
- Intervention de Mr Bécourt, principal du collège pour les Cm2, ainsi que pour les parents début janvier.
- Intervention de Mme Robert dans la classe de CM1/CM2 pour faire découvrir la bibliothèque digitale.
- Les classes de CP /CE2 et CE1/CE2 inscrites au projet basket, ont reçu un joueur de la JAV, interviewé, tous les enfants de l'école, niveau élémentaire ont une invitation.
- Cuisine en maternelle.
- Visite du Père Noël et goûter de Noël.
- Achat de courses et cuisine pour les CP de Silke.
- Départ en formation de 4 enseignantes remplacées.

e- Les activités à venir :

- Pendant les vacances de février, le collège a proposé aux élèves de cm2 l'école ouverte avec des ateliers mise en place pour eux sur 2 jours.
- Tombola scolaire : des cartes de tombola ont été données aux enfants (1/ enfant minimum). Les bénéfices nous permettront d'aider au financement des voyages et sorties à venir. Les cartes sont à rendre à l'école le 27 février et le tirage aura lieu le 3 mars à 17h. Jour du goûter de l'APE.
- Interventions des infirmiers stagiaires sur les gestes de premiers secours.
- Mercredi 15 mars, les 2 classes de CM1/CM2 feront cours au collège de Cusset.

- Carnaval de l'école le vendredi 7 avril, de 10h à 11h30. Aide de l'APE pour sa mise en place.
- Au vue de notre label Terre de jeux 2024, les élèves de l'école participeront à la semaine de jeux olympiques du 3 au 7 avril 2023.
- Journée du collégien pour les 2 classes de CM le mardi 4 avril de 9h à 16h40.
- Jeudi 25 mai : liaison CM/ 6^{ème} : journée randonnée avec pique-nique.
- Test anglais pour le positionnement des cm2 en mai.
- Voyage scolaire cycle 1 et 2 : le vendredi 23 juin.
- Voyage scolaire des CM : 29 et 30 juin
- Déménagement de 3 classes pour travaux dès la semaine du 26 juin : Stéphanie, Anne-Laure et Christel.
- Visite portes école samedi 10 juin de 10h à 12h.
- Spectacle/ Kermesse de fin d'année : 16 juin 2023
- Participation au Printemps des Artistes du Vernet.
- Piscine les Gs + Cp Anne-Laure 14 mars au 27 avril.

Questions diverses :

- 1- Respect du droit à la récréation au sein de l'école. Pourrions-nous aborder ce point notamment en cas de retard dans le rythme scolaire ?

Réponse : Il arrive parfois que lorsque les enfants n'ont pas fini en classe, leur travail, ils peuvent rester une partie de la récré à le finir. Mais ce n'est pas toute la récréation et pas systématique.

- 2- Question sur le fait de payer la cantine lors de l'absence d'une enseignante. Il s'avère que pour aider les enseignantes de l'école lorsqu'une maitresse est malade et non remplacée, nous devons garder notre enfant et payer le repas de cantine, alors que notre enfant reste à la maison. Nous sommes deux fois pénalisés. Une fois par l'absence et une fois par le paiement du repas de cantine.

Réponse : Quand plusieurs enseignantes sont absentes et non remplacées, il y a effectivement un gros souci. Si nous acceptons tous les enfants à l'école, il y aura beaucoup d'enfants de plus par classe et ce n'est matériellement pas possible.

La mairie regardera en fonction de la situation ce qui pourrait se faire.

- 3- Le rythme scolaire, qu'en est-il ?

Réponse : Organisation d'une conférence se met en place, date à choisir, en mars ou avril.

4- Cantine :

À la rentrée de février, le self continuera de fonctionner avec un seul plat principal proposé aux enfants. Des réunions régulières de suivi ont été mise en place entre nos cantinières et la cuisine centrale pour un suivi des menus et veiller à l'équilibre de ceux-ci.

Une attention particulière est apportée aux desserts proposés. Certains parents ont fait remarquer qu'il y avait trop de pâtisseries. Des aménagements sont en cours pour proposer des desserts plus variés avec moins de pâtisserie.

Le coût de la cantine reste inchangé pour les familles à l'heure actuelle pour l'année en cours. La commune compense de façon conséquente la différence entre le prix d'achat à la cuisine centrale et le prix pour les familles.

5- Les travaux de l'école :

3^{ème} phase va débiter le 1/07/2023 pour refaire 3 classes (GS/CP, CM et TPS/PS).

Réfection de la salle de motricité, les bureaux de direction et périscolaire, sans oublier la partie cour et préau.

6- Conseil Municipal des jeunes :

12 en activité, il y a plusieurs projets en cours. Projet avec Yann et des conseillers municipaux de la commune.

Il y a 3 projets :

- Mise en place d'un repas choisi par les enfants
- Nettoyer les déchets de la commune
- Faire une journée conviviale avec les habitants de la commune

7- Blog du périscolaire :

Mis en place et géré par Mr Raoul Yann, il va s'étayer au fur et à mesure de l'année.

8- Accès aux parents de l'espace famille sur la commune pour la cantine et la garderie, d'ici la fin de l'année scolaire.

Remerciements :

Merci :

- Mme Robert pour l'organisation du prêt de livres.
- Mme Blanchard pour l'atelier massages
- Les parents pour les divers accompagnements
- L'APE pour le travail fait ensemble
- L'équipe périscolaire

